

**Vendredi 4 juin 2010, de 8h30 à 10h30  
Espace "Le Royal" à Choisy-le-Roi**

**Assemblée plénière du Conseil consultatif  
des acteurs économiques et sociaux  
Orly-Rungis/Seine-Amont**

**Retour sur les "ateliers" organisés au cours du  
1er semestre 2010**

Lors des états généraux du 5 mars 2009, les acteurs économiques et sociaux ont formulé deux cadres de réflexions communes et de propositions : "Orly-Rungis/Seine-Amont, en Ile-de-France, la ville productive et la ville solidaire". Ces réflexions et ces propositions ont nourri l'élaboration du Projet Stratégique Directeur (PSD) de l'EPA ORSA.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de ses orientations, des ateliers de travail, sur les grands sites-projets de l'opération d'intérêt national, sont organisés par le Conseil consultatif des acteurs économiques et sociaux.

**Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010, le Conseil consultatif a conduit deux "ateliers" sur les deux principaux sites-projets de l'Opération d'intérêt national :**

**> le 18 février, sur le projet des Ardoines (Vitry-sur-Seine), qui s'est tenu à "Gare au théâtre" ;**

**> le 18 mai, sur les réflexions concernant le Pôle d'Orly-Rungis, dans les locaux de l'entreprise SAMADA sur le SENIA.**

Ces ateliers ont été organisés avec les membres du Conseil consultatif les plus directement impliqués dans le fonctionnement de ces deux sites.

**Ces deux ateliers ont permis aux participants de mesurer l'ampleur d'une "grande opération d'urbanisme" de très grande ambition, tant au niveau des enjeux traités, comme sur le pôle Orly-Rungis, qu'au niveau des premières formalisations de projet, comme cela a été le cas pour le site des Ardoines à Vitry-sur-Seine.**

**Ainsi, la présentation du projet des Ardoines, par David Mangin, architecte-urbaniste (agence SEURA), Grand Prix de l'Urbanisme 2008 et chargé de l'élaboration du schéma de référence des Ardoines, a suscité un vif intérêt.**

**Ces deux premiers ateliers ont également suscité des échanges sur trois sujets.**

**- La conciliation entre le développement de la fonction résidentielle au sein des sites-projets de l'opération d'intérêt national et le maintien des activités "productives" (industrielles, comme sur le secteur des Ardoines – avec Air Liquide, les ateliers SNCF, les activités EDF... ; ou de logistique, comme sur le Pôle d'Orly-Rungis).**

Cette préoccupation, exprimée le plus souvent par les acteurs économiques (responsables d'entreprises ou salariés – redoutant de voir leurs activités repoussées par la pression du voisinage), a conduit à des débats sur l'organisation de cette mixité, sur les modalités d'intégration des quartiers d'habitation dans les mailles des tissus urbains productifs, sur la notion de parc industriel en milieu urbain, etc.

Les réflexions ont aussi porté sur les conditions requises pour faire vivre de façon satisfaisante des quartiers d'habitation dans l'interstice des espaces d'activités.

#### - La place centrale, dans les réflexions sur les projets urbains de ces grands sites-projets, de la problématique des déplacements de marchandises.

Cette problématique est apparue essentielle lors des ateliers du Conseil consultatif et en mesure de concourir à la conception même du projet urbain.

Dans le secteur des Ardoines, la question des déplacements de marchandises a porté sur les usages de la voie d'eau (possibilité d'un "port de fret urbain" sur la Seine), comme du chemin de fer.

Ces mêmes modes ont été évoqués lors de l'atelier sur le Pôle d'Orly-Rungis, avec la réflexion autour d'une conception des dessertes du Pôle lui permettant d'assurer autrement l'approvisionnement de la métropole.

#### - L'intégration des enjeux environnementaux

Ce sujet, abordé lors des présentations sur les Ardoines ou sur le pôle Orly-Rungis, est apparu à tous comme essentiel.

Plusieurs aspects ont été soulignés : la sauvegarde ou la recréation de "corridors de biodiversité" le long de la Seine ou des chemins de fer ; la prise en compte des risques d'inondation ; le développement des espaces naturels et verts.

Comme cela a été présenté dans le cadre du schéma de référence des Ardoines, ces questions peuvent constituer un fil conducteur pour le projet urbain.

#### - Outre ces réflexions touchant au contenu des projets, les échanges ont aussi porté sur deux autres aspects.

° La nécessité de gérer les écarts entre le temps de l'aménagement et celui de l'entreprise, voire du citoyen.

Elle implique un travail sur la "visibilité" des projets et de leur calendrier, mais aussi un programme d'actions opérationnelles à très court terme.

Une attente autour d'un "lieu" d'information sur le (les) projets de l'opération d'intérêt national, permettant à tous de partager l'information, de se l'approprier, de s'en nourrir en perspective d'une dynamique territoriale plus globale, a également été formulée.

° La dimension culturelle et citoyenne ; les initiatives qui permettraient une plus forte appropriation de la démarche de l'opération d'intérêt national par ses usagers (habitants et salariés) de ses territoires.

Vendredi 4 juin 2010, de 8h30 à 10h30  
Espace "Le Royal" à Choisy-le-Roi

## Assemblée plénière du Conseil consultatif des acteurs économiques et sociaux Orly-Rungis/Seine-Amont

### Les enjeux d'un "projet social" pour l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis/Seine-Amont

La gouvernance publique de l'OIN ORSA a souhaité que ce dispositif exceptionnel d'aménagement, que représente l'opération d'intérêt national et qui vise à accélérer les mutations urbaines et à transformer en profondeur la physionomie de ce territoire stratégiquement situé, soit accompagné d'une démarche et d'initiatives visant :

- à permettre l'adhésion des acteurs économiques et sociaux aux projets (leur information, leur implication, la prise en compte de leurs attentes, leur mobilisation le cas échéant) ;

- à veiller à ce que cette accélération des processus de transformation urbaine n'ait pas pour effet de "casser" les équilibres économiques et sociaux du territoire, mais soit au contraire l'occasion pour trouver des voies nouvelles de progrès.

(Or, le constat a été fait, dans d'autres parties de l'Ile-de-France, que les processus de développement ne sont pas toujours des phénomènes vertueux localement. Ils peuvent n'être vertueux qu'à des échelles plus larges.)

C'est l'objectif de la gouvernance politique de l'opération d'intérêt national et la motivation qui a présidé à la mise en place du Conseil consultatif.

**C'est aussi l'esprit des premières contributions du Conseil consultatif, qui, à travers l'expression "Orly-Rungis-Seine-Amont, en Ile-de-France, la Ville productive, la ville solidaire" – avancée lors des 1ers états généraux des acteurs économiques et sociaux du 5 mars 2009 – a formulé deux ambitions :**

1- un projet urbain et de développement économique innovant (et porteur d'une identité spécifique au sein de la métropole) : celui de concevoir un urbanisme dense et de qualité, intégrant en son sein des espaces pour des activités productives (PME-PMI, high-tech ou plus ordinaires, hôtels industriels, locaux pour artisans, hôtels logistiques, etc.).

2 - un projet social, visant à favoriser l'évolution des activités "de l'ordinaire métropolitain" au sein du territoire.

L'étude conduite en 2009 par ACADIE, pour le Conseil consultatif, a montré que les ¾ des emplois dans le territoire d'Orly-Rungis/Seine-Amont représentent des emplois "de l'ordinaire métropolitain" (commerce de gros, logistique, transport, services opérationnels aux entreprises). C'est une population salariale modeste. A la différence d'autres territoires, ces emplois sont relativement bien ancrés localement (les proximités domicile-travail sont remarquables).

Ces fonctions économiques, avec également les grands services urbains implantés dans le territoire (production d'énergie, d'eau potable, traitement des déchets...), ont pu représenter des fonctions secondaires, dont la destinée était de

suivre un processus de desserrement et de se réimplanter toujours plus loin pour demeurer toujours aux franges de l'agglomération. Cependant ces mouvements ne sont plus toujours possible. Ces activités sont alors appelées à évoluer au sein du territoire (de la logistique de grandes plateformes à une logistique plus urbaine, intégrant d'autres valeurs ajoutées ; de la construction traditionnelle aux métiers nouveaux du bâtiment induits par les impératifs du développement durable ; des grands services urbains aux éco activités ; etc.).

Par ailleurs, il peut exister – outre une nécessité sociale - un intérêt stratégique pour la métropole de préserver et cultiver en son sein une capacité à accueillir et intégrer des activités productives, complémentaires aux fonctions stratégiques et à la recherche, articulées avec elles.

**A l'appui de ces deux ambitions, la réflexion autour de cette notion de projet social doit maintenant pouvoir se préciser et se construire autour d'objectifs et de projets.**

**Trois premières pistes de travail (qui devront maintenant avancer sous forme de réflexions, de contributions et d'interpellations voire d'initiatives de projets) ont été exprimées lors de rencontres du Conseil consultatif :**

1 - Sur le logement, de façon quantitative mais aussi de façon qualitative et spécifique pour répondre à la diversité des besoins exprimés par les entreprises et les salariés, pour permettre les parcours résidentiels, pour éviter les "effets de chasse" que pourraient causer l'arrivée d'activités et de populations nouvelles.

2 - Sur la perception des métiers, qualifiés ici de "l'ordinaire métropolitain", leur image, leur reconnaissance dans le territoire en tant que secteurs d'activité, avec leurs potentiels de mutations et sur lesquels bâtir une stratégie de développement économique.

A ce titre, des liens peuvent être tissés avec les filières de formations technologiques et professionnelles, nombreuses dans les villes d'Orly-Rungis/Seine-Amont (actions dans le domaine de l'orientation vers les métiers, de la formation, etc.).

Cette dimension éducative peut aussi conduire à des initiatives dans le champ culturel.

3 - Sur des dispositifs de « mutualisation », dont on peut imaginer diverses déclinaisons :

- du point de vue des entreprises (les réseaux d'entreprises, pour leur permettre de mieux affronter les marchés, de répondre aux appels d'offre des grands donneurs d'ordre, de nouer des partenariats avec l'offre de formation et la recherche ; mais aussi des actions mutualisées sur les recrutements, les formations professionnelles, etc.) ;  
L'initiative PLATO de la CCIP, lancée le 3 juin 2010, constitue d'ores et déjà une réponse à ces objectifs.

- comme du point de vue des salariés (dispositifs territoriaux de développement de services, de mutualisation des droits de formations, etc.).

Avec une vision renouvelée du "dialogue social territorial", ce sont ces notions qui ont commencé à émerger dans cette ambition de "ville solidaire".

**Dans le cadre du Conseil consultatif, un travail de réflexions et de propositions va être engagé, avec l'ensemble des acteurs qui, à l'échelle des**

**villes et des territoires de l'Opération d'intérêt national, agissent sur ces enjeux de métier, de formation, d'emploi, etc.**

**L'objectif pourrait être de formaliser les éléments d'un "projet social" pour le début de l'année 2011 – avec un temps forts de présentation à l'occasion de "2nd états généraux des acteurs économiques et sociaux d'Orly-Rungis/Seine-Amont" (printemps 2011).**